



Le marché immobilier et la construction neuve en Isère

Décembre 2025



En 2025, quelle situation pour le marché immobilier et la construction résidentielle en Isère ?

Quelles perspectives ?

Afin d'accompagner la brochure « Chiffres clés de l'habitat en Isère » réalisée chaque année et remise lors de la Conférence départementale de l'habitat, l'Observatoire départemental de l'habitat (ODH) propose une lettre consacrée au marché immobilier et à la construction résidentielle.

Elle donne la parole aux professionnels du secteur résidentiel de l'Isère pour prendre la mesure de la conjoncture en matière de transactions immobilières, de niveaux de prix mais aussi des dynamiques de construction sur l'année 2025, au plus près de la réalité en attendant les résultats consolidés qui seront présentés lors des restitutions officielles de début 2025. En lien avec le thème de la Conférence départementale de l'habitat de cette année, la question du mal-logement a également été abordée avec les professionnels rencontrés.

Le but est de vous offrir une lecture de l'attractivité des territoires isérois en identifiant notamment les besoins en logement des ménages et les enjeux qui en découlent en matière de politiques locales de l'habitat.

Pour aller plus loin



L'Observatoire départemental de l'habitat ou **ODH** est l'outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat et du logement dans les territoires. Géré par le Département de l'Isère, il met à disposition gratuitement des statistiques aux collectivités et autres acteurs de l'habitat.



L'OFPI (Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère) réunit 23 adhérents en 2025. Animé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et la Safer Auvergne-Rhône Alpes, il permet depuis 2006 le suivi des marchés fonciers, agricoles et immobiliers, ainsi que le suivi de la construction neuve et de la consommation foncière des territoires de l'Isère, en mettant à disposition des statistiques et des analyses détaillées à différentes échelles (Département, Scot et intercommunalités) : <https://ofpi.aurg.org>

La Conférence départementale de l'habitat a lieu chaque année et rassemble l'ensemble des acteurs de l'habitat autour du bilan de la situation du logement en Isère.



**Jean-Pierre
Barbier**

Président
du Département
de l'Isère



« Une instabilité nationale qui rejaillit sur le logement »

Le Département est aux premières loges pour estimer la santé de l'immobilier en Isère, puisqu'une partie de nos recettes est constituée par les DMTO.

2025 semble marquer, sur ce point, un léger mieux par rapport à 2024 : les prévisions les plus pessimistes ne se sont pas réalisées.

Mais le logement est loin d'être sorti de la crise. Et ce n'est pas l'instabilité durable, au niveau national, qui va améliorer les choses.

Il est bien difficile de savoir de quoi l'avenir sera fait, et il n'y a rien de pire, pour un secteur économique de ne pas pouvoir se projeter vers le futur.

Il faut pourtant dès à présent engager une puissante relance de la construction, tout en trouvant les moyens de concilier les défis à relever dans le domaine de l'habitat existant : accession sociale, adaptation aux handicaps, rénovations énergétiques... etc...

Car, chaque fois qu'il y a une crise de l'immobilier, tout le monde est touché : les entreprises, leurs salariés, mais aussi les plus fragiles, en particulier les personnes âgées et handicapées.

C'est donc le rôle des élus d'accompagner et de soutenir les entreprises d'un secteur aussi fondamental que celui du logement. C'est pour cette raison que la Conférence de l'habitat est plus que jamais nécessaire : pour nous permettre d'échanger et de travailler en bonne intelligence, dans l'intérêt de tous les Isérois.



« Un marché plutôt attentiste »



**Me Audrey
Hove**

Vice-présidente
pour l'Isère
de la Chambre
Interdépartementale des
Notaires
du Dauphiné



Une remontée des volumes de vente...

Depuis l'automne 2024, on constate une remontée des volumes de vente des appartements et des maisons anciennes, au niveau national et en Isère. Cette reprise s'est notamment manifestée au printemps 2025, du fait de l'annonce de la hausse des droits de mutation au premier juin, qui a déclenché une anticipation de la part des acquéreurs. On prévoit donc davantage de volumes de ventes en 2025 qu'en 2024 ou 2023, sans pour autant que le marché ne revienne à sa dynamique des années post-Covid.

Mais une stagnation des prix

Sans que les données soient totalement stabilisées pour 2025, ce qu'on observe en Isère c'est plutôt une tendance générale à la stagnation des prix, même si les territoires où des communes peuvent connaître des trajectoires différenciées. Cette tendance s'observe également au niveau national.

Les prix des appartements anciens ont baissé de 2,6 % en Isère sur 12 mois. Dans l'agglomération ou à proximité, certains secteurs ont connu des baisses plus importantes, par exemple à Grenoble (les quartiers Patinoire Bajatière) ou à Échirolles (entre -5 et -7 %), Gières, Varcès, Voreppe, tandis que les communes se trouvant le long du tram E enregistrent des hausses (Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Égrève, Le Fontanil). Le secteur Voironnais/Saint-Marcellin connaît aussi une dynamique plutôt haussière (+ 3,5 %) en particulier sur les transactions d'appartements anciens dans les pôles urbains (Moirans, Rives, Tullins, Saint-Marcellin). Le marché des territoires de montagne se porte très bien, comme aux Deux Alpes, en raison de l'acquisition de résidences secondaires. Villard-de-Lans est également dynamique, pas seulement sur le marché de la résidence secondaire mais également pour l'acquisition de résidences principales par des ménages qui télétravaillent. En revanche, l'évolution est plutôt atone dans le Nord Isère et dans le Grésivaudan (- 2,3 %), avec des baisses à Montbonnot et Saint-Ismier. La Bièvre est plutôt orientée à la baisse aussi (- 8,4 %).

Le marché isérois des maisons anciennes connaît une stabilité globale des prix (+ 0,1 %). Le secteur de Grenoble est plutôt orienté à la baisse (- 4 %), même si des hausses significatives sont enregistrées à Saint-Martin-d'Hères, Seyssinet, Varcès, Corenc ou dans le Haut-Meylan. Dans le Grésivaudan, les prix reculent dans plusieurs communes (Saint-Ismier, Montbonnot, Pontcharra, Saint-Martin-d'Uriage). Dans le secteur Voironnais/Saint-Marcellin, la dynamique sur les maisons est moins favorable que sur les appartements (légère baisse de 1,3 %, sauf à Coulevie ou Tullins).

Dans le Nord Isère, les prix se stabilisent en Isère Rhodanienne et dans la Bièvre. En Oisans, dans Belledonne ou en Matheysine, ils baissent.

Concernant les terrains à bâtir, on observe également sur une stagnation des prix, même si les évolutions sont contrastées entre le secteur Grenoble Grésivaudan ou la Matheysine, où les prix continuent d'augmenter, tandis qu'ils se contractent dans le Voironnais et la Bièvre.

On constate dans certains secteurs à la fois une raréfaction des terrains constructibles et une difficulté à trouver des constructeurs de maisons individuelles du fait de la crise immobilière, ce qui tend à conforter le marché de la maison individuelle ancienne.

Sur ce marché, les étiquettes ou les audits énergétiques pèsent de plus en plus sur les prix. Malgré tout, cela incite les acheteurs à rénover leur logement. L'amélioration de la qualité énergétique des logements est une tendance positive même si le coût des rénovations reste important. Aujourd'hui on constate lors des ventes que de nombreux propriétaires modestes, âgés, vivent encore dans des logements avec une qualité énergétique très médiocre.

Un marché isérois qui reste peu dynamique

L'Isère n'est pas dans les départements les plus dynamiques en termes de reprise, l'image de Grenoble n'a pas toujours bonne presse auprès des potentiels acquéreurs venus d'autres territoires. Les investisseurs sont freinés localement sur des communes comme Grenoble ou Saint-Marcellin par l'encadrement des loyers, la mise en place du permis de louer, les taxes foncières élevées, qui constituent des éléments réellement bloquants.

Des perspectives peu enthousiasmantes

La détente des taux d'intérêt en 2025 a permis de redonner un peu d'air aux acquéreurs. Les primo-accédants reviennent peu à peu sur le marché. Ils bénéficient en Isère d'une exonération de la hausse récente des droits de mutation. Mais globalement, ce n'est pas l'euphorie, plutôt l'attentisme. La situation géopolitique, le contexte économique et institutionnel incertain créent un climat anxieux, morose. La dégradation récente de la note de la France par les agences de notation laisse augurer une remontée des taux directeurs, et probablement des taux d'intérêt des prêts immobiliers. Si elle se concrétise, cela pourrait venir de nouveau ralentir le marché.



« Une reprise amorcée sur le marché de l'ancien mais des besoins en logements locatifs croissants »



Stéphane Chaisé

Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) 38



Un marché de l'accession dans l'ancien qui repart doucement

Sur le marché de l'accession dans l'ancien, la reprise amorcée au second semestre 2024 se poursuit en 2025, en lien avec la baisse des taux immobiliers et l'assouplissement des conditions d'accès au crédit. On constate également un ajustement des prix, avec une forme d'acceptation des vendeurs, permettant un alignement avec les acquéreurs. En Isère, les ventes ont ainsi augmenté de 8 % sur un an, avec un prix moyen de 2 660 €/m², relativement accessible en comparaison d'autres territoires et permettant à un grand nombre de ménages d'accéder à la propriété. En outre, un impact croissant de la performance énergétique des biens dans les prix pratiqués est à souligner, les logements les plus économes étant les plus accessibles financièrement. Ce constat est cependant à nuancer dans les secteurs les plus attractifs.

Des besoins en logements locatifs croissants

Une tension locative est à l'œuvre sur le parc social et, dans une moindre mesure, sur le parc privé. Cette tension inclut également les charges liées aux logements, qui ne cessent d'augmenter. Les loyers sont quant à eux relativement stables en Isère et s'élèvent en moyenne à 12,7 €/m² au deuxième trimestre 2025 (+ 0,2 % sur un an). Des tendances différentes sont à noter suivant les territoires, Bourgoin-Jallieu enregistrant une augmentation de 4 % sur un an tandis qu'une légère baisse est à l'œuvre à Voiron. Les évolutions sont cependant plus marquées sur les cinq dernières années, en particulier sur les territoires situés à proximité de la métropole lyonnaise. Les loyers ont ainsi augmenté de 16 % à Vienne et 11 % à Bourgoin-Jallieu sur la période observée (contre environ 8 % à Grenoble).

Une diminution de l'offre locative, notamment de petits logements, est par ailleurs à souligner, dans un contexte où il est de plus en plus technique de louer un logement. Les investisseurs sont quant à eux de plus en plus rares dans le neuf depuis la suppression du dispositif Pinel. Dans l'ancien, l'augmentation des coûts (charges de copropriété, taxe foncière) participe à un renouvellement des propriétaires bailleurs.

Une baisse de la rotation dans le parc locatif est enfin à prendre en compte. Jusqu'à présent, environ 30 % du parc locatif changeait de locataire d'une année sur l'autre. Ce taux tend aujourd'hui à baisser du fait d'une tension globale sur la chaîne de l'immobilier et de besoins croissants liés à des phénomènes de décohabitation de plus en plus marqués (augmentation des familles monoparentales notamment).

En 2026, la situation devrait perdurer. Le statut du bailleur privé représente cependant une perspective positive pour renforcer l'offre locative privée.

Le permis de louer comme outil de lutte contre le mal-logement

La mise en place du permis de louer, de manière expérimentale à Grenoble, s'inscrit dans un objectif de lutte contre le mal-logement. Cet outil présente cependant des limites, qui amoindrissent sa portée. Un renforcement des contrôles, centrés sur les logements mis en location par un particulier, serait en effet nécessaire pour le rendre réellement effectif. Les agents immobiliers, qui sont aujourd'hui à l'origine des trois quarts des demandes d'autorisation préalables de mise en location à Grenoble, effectuent en effet un premier filtre. La FNAIM demande ainsi un allègement de l'outil envers les professionnels, afin de cibler les actions de contrôle sur les biens les plus problématiques.

Message aux acteurs

« À l'heure où les besoins en logements locatifs sont de plus en plus importants, il est nécessaire d'affirmer les liens entre les politiques publiques et les professionnels de l'immobilier. Il apparaît indispensable de laisser une place aux bailleurs privés, de développer encore davantage les logiques de coopération et de partenariat entre les acteurs impliqués, afin de renforcer l'offre en logements, notamment abordable, et d'alléger les tensions qui pèsent sur le parc social ».



« Aucune reprise en vue pour la promotion immobilière »



**Gilles & Guillaume
Trignat**

Vice-Président
de la Fédération
des promoteurs
immobiliers des Alpes
&
Directeur de programmes
chez Gilles Trignat
Résidences



Un retour des primo-accédants sur le marché du collectif neuf grâce aux prêts à taux zéro

Après une forte chute des mises en vente entre 2023 et 2024, conséquence de la crise immobilière et de l'allongement des délais de commercialisation, une reprise de ces dernières s'observe en 2025. Cela peut cependant s'expliquer par une nécessité pour les promoteurs de lancer des projets, après une temporisation maximale. Néanmoins, cette relance des mises en ventes n'est pas un signe de reprise du marché. En effet, les réservations continuent de chuter (- 60 % entre 2024 et 2025).

En parallèle, la baisse des taux d'intérêt du début d'année et l'extension des prêts à taux zéro à tous les logements neufs sur l'ensemble du territoire permettent un maintien des primo-accédants. Les seniors sont également présents et certains réactivent leurs projets immobiliers. Une forte sensibilité aux prix est cependant à souligner, les secteurs les plus accessibles subissant moins la crise. Au-delà de 4 500 €/m², hors stationnement, les ventes s'avèrent plus complexes, malgré l'existence d'une demande. En revanche, les catégories socio-professionnelles plus élevées ont tendance à repousser leurs projets, du fait de l'instabilité du contexte national et international.

À noter que les secteurs de la montagne se maintiennent, notamment grâce à une clientèle étrangère.

Des investisseurs absents du marché

Les investisseurs ont quant à eux quasiment disparu du marché du collectif neuf, alors qu'ils représentaient près de 30 % des acquéreurs avant la suppression du dispositif Pinel. À titre d'exemple, sur la métropole grenobloise, 193 ventes concernaient des investisseurs en 2023, contre seulement 27 en 2025. Il en découle une baisse du volume des réservations et un allongement des délais de commercialisation des programmes. Les investisseurs, avec des capacités d'actions plus rapides, jouaient en effet un rôle clef dans l'atteinte des objectifs de pré-commercialisation nécessaires pour enclencher les opérations. Dans ce contexte, une tension sur le marché locatif est à l'œuvre et pourrait s'accroître à l'avenir. La Fédération des promoteurs immobiliers soutient ainsi la création du statut du bailleur privé, qui permettrait de mettre en place un dispositif de défiscalisation immobilière pérenne et de reconnaître l'investisseur comme un acteur économique à part entière.

Des prix qui restent élevés

Malgré tout, les prix du collectif neuf demeurent élevés, voire tendent à augmenter. Cela illustre la difficulté pour les acteurs de baisser leurs prix de sortie. En effet, les coûts de production ne diminuent pas et pourraient augmenter de 5 à 10 % avec l'arrivée anticipée de la RE2028 sur le secteur de la métropole de Grenoble, complexifiant encore davantage la production de logements.

Une crise immobilière qui risque de se prolonger

La baisse des mises en chantier, des réservations touche l'ensemble de la chaîne du bâtiment. Une tension sur les différents acteurs qui la compose est déjà présente et génère des inquiétudes pour les années à venir. Les élections municipales, puis nationales auront en effet des impacts sur la production de logements. Localement, cela se traduira par une limitation des projets et à l'échelle nationale par une forme d'attentisme et une baisse des commercialisations, dans l'attente d'une stabilité politique. La crise immobilière qui dure depuis déjà trois ans risque donc de se prolonger sur les deux années à venir, avec des impacts qui vont s'amplifier. Un temps de redémarrage de l'activité sera également à anticiper.

Message aux acteurs

« Il est aujourd'hui indispensable de considérer le logement comme un bien essentiel pour la population, de dépasser les intérêts particuliers pour permettre à chacun de se loger. Il y a un enjeu à relancer la production, déscléroser le marché pour répondre aux besoins. Cela nécessite d'avoir une vraie politique du logement à l'échelle nationale, une vision à long terme et des moyens pour la mettre en œuvre. Cela passe également par un appui auprès des élus pour que cette nécessité de construire soit entendue par les riverains, régulièrement à l'origine de recours qui participent à allonger les délais de production ».



« Une complexité d'accès au logement qui perdure »



Vincent Bourget

Président
du Pôle habitat
de la Fédération
française
du bâtiment Isère



Une reprise récente sur l'individuel

Dans la continuité du constat établi en 2024, la complexité d'accès au logement perdure en 2025. Sur le marché de la maison individuelle, après plusieurs années de fortes baisses d'activité, une légère reprise est à noter, probablement liée au retour du prêt à taux zéro sur la maison individuelle depuis le 1^{er} avril 2025. Une forme de baisse du foncier, conséquence d'un renoncement de certains opérateurs contraints de vendre pour maintenir leur activité, participe également à ce sursaut. Toutefois, cette reprise se traduit davantage par des contacts et des ventes, 2025 étant probablement la pire année en termes de mises en chantier, en lien avec la baisse des réservations des années précédentes. En Isère, sur les 12 derniers mois, les mises en chantier ont ainsi baissé de 9 % (avec toutefois une récente augmentation de 37 % sur les trois derniers mois).

Des disparités suivant les territoires existent également, les difficultés étant plus marquées dans les centres urbains et en milieu rural. Les villes de taille moyenne et surtout les secteurs de montagne résistent mieux. Sur ces derniers, le très haut de gamme est dynamique et tire le marché vers le haut.

Une tension sur le parc privé qui s'affirme

En termes de demande, les primo-accédants font leur retour sur le marché de la maison individuelle, au prix de quelques concessions pour accéder à la propriété (logements plus petits, plus éloignés de leur lieu de travail, etc.). À noter un succès des divisions parcellaires, à l'origine de la majorité des opérations en individuel. Certains primo-accédants s'orientent aussi davantage sur l'ancien, plus accessible. L'imbroglio sur les aides à la rénovation a cependant suspendu ce marché, notamment celui de la rénovation globale.

Plus globalement, plusieurs constats sont à souligner. D'une part, on observe une modification des profils des acquéreurs, avec des apports nécessairement de plus en plus importants et une mobilité entravée pour les ménages ayant acheté un logement à une période plus favorable. D'autre part, un manque de logements dans le parc privé, avec une tension extrême sur le marché de la location. Ce déséquilibre de l'offre laisse craindre un accroissement des difficultés des ménages à trouver un logement adapté à leurs besoins et leurs projets de vie.

Des entreprises qui se réorganisent

Dans ce contexte, les entreprises du bâtiment, et en première ligne les artisans, se réorganisent, se réorientent vers d'autres marchés comme celui de la rénovation. Cela entraîne des conséquences en termes d'emplois, avec au global une baisse de 1,5 % en Isère à fin août 2025 (- 10 % en intérim). On enregistre également près de 340 défaillances d'entreprises sur les quatre derniers trimestres (+ 13 %), soit plus de 700 salariés concernés. Le risque est alors de « casser l'outil ». Il serait ainsi de plus en plus complexe, et donc de plus en plus coûteux, de trouver de la main d'œuvre dans les métiers du bâtiment. Il est donc essentiel de préserver cet outil de production du logement, dans toute sa diversité.

En 2026, les tendances constatées cette année devraient se prolonger. À l'échelle nationale, le contexte d'incertitude et sa médiatisation incitent davantage à une forme d'attentisme des ménages. Localement, les élections municipales soulèvent un enjeu de continuité des projets, une municipalité sur deux n'ayant a priori pas l'intention de briguer un nouveau mandat.

Message aux acteurs

« Le moment est critique, mais c'est surtout celui où il faut se parler à nouveau, se remettre autour de la table. Le logement n'est pas une addition d'intérêts divergents : c'est une chaîne d'équilibres. Chaque acteur y joue un rôle essentiel : l'élu qui fixe un cadre, le porteur de projet qui en défend le sens, le bureau d'études qui transforme les ambitions en solutions concrètes et équilibrées, le concepteur qui imagine et qui dessine, l'artisan ou l'entreprise qui bâtit ou qui rénove, le fournisseur qui innove et qui décarbone, le ménage qui s'engage. Il faut arrêter d'opposer l'économique au social, le neuf à l'ancien, le promoteur à l'artisan. Chacun doit contribuer à proposer des habitats performants, confortables, abordables, et surtout en phase avec les projets de vie réels des familles. Préserver l'outil de production de nos logements est essentiel. Les projets doivent être défendus - et même portés - par les décideurs locaux pour avoir une véritable chance d'aboutir. Si nous avançons ensemble, 2026 peut être le point de départ d'une relance intelligente : sobre dans ses moyens, mais ambitieuse dans son utilité, avec le retour d'un logement qui a du sens, au service des territoires et des habitants ».



« Le parcours résidentiel est toujours enrayé »



**Stéphane
Duport-Rosand**

Président
de l'Association
des bailleurs sociaux de
l'Isère



Nous ne sommes toujours pas sortis de la crise du logement. Au niveau national, la demande de logements sociaux continue d'augmenter, et s'approche d'un pic inédit de 3 millions de demandeurs. La tendance est similaire en Isère avec une crise de l'offre, une insuffisance de logements. Concernant la programmation, on sera autour de 1 090 logements financés en 2025 pour les bailleurs d'Absise, une année un peu meilleure que 2024. Mais il faudrait produire 2 000 logements sociaux par an pour répondre aux besoins, on est loin de l'objectif avec en moyenne 1 130 logements sociaux programmés/an depuis 2021. La production de logement social portée en Vefa souffre de la commercialisation difficile des programmes de la promotion privée, malgré une légère embellie.

Un modèle économique fragilisé

Les bailleurs sont inquiets car le projet de Loi de Finance 2026 annonce un scénario catastrophe : un niveau de ponction sur les bailleurs sociaux au titre de la Réduction de Loyer de Solidarité qui sera à un niveau inédit (plus d'1,3 milliard d'euros) ainsi que le désengagement de l'État du Fonds national des aides à la pierre, ce qui limite encore les subventions auxquels peuvent accéder les bailleurs pour construire. L'État est aussi en retard sur les versements au titre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), et la perspective d'un nouveau Plan (ANRU III) tarde à se concrétiser, questionnant la poursuite des projets locaux de rénovation des quartiers fragiles.

D'autre part, les financements actuels de l'État ou des collectivités ne permettront pas d'atteindre les objectifs annoncés en matière de décarbonation du parc de logements.

Il est indispensable que les bailleurs puissent avancer à la fois sur la construction et la rénovation du parc existant, tout en gérant le parc au quotidien, en proximité. La fragilisation du modèle économique par les politiques nationales et parfois locales, contraint les bailleurs à devoir choisir entre l'un ou l'autre alors qu'ils ne le souhaitent pas.

Des projets locaux ralentis

Localement on observe déjà un ralentissement des projets à l'approche des futures élections municipales, en raison de la faible acceptabilité des opérations de densification par les riverains. Malgré des objectifs ambitieux dans la métropole Grenobloise et un soutien renforcé sur l'acquisition-amélioration,

le développement de l'offre sociale marque le pas, tandis que dans les autres territoires, la situation est très variable. Les bailleurs ont des projets en attente, en neuf ou en réhabilitation, mais attendent un rebond de la dynamique après les municipales.

Qu'en est-il du mal-logement ?

On est toujours dans une crise de l'accès au logement, la demande est toujours aussi importante, le parcours résidentiel est toujours enrayé, que ce soit sur le locatif social ou le locatif privé. Concernant les aspects énergétiques, dans le patrimoine des bailleurs les programmes en étiquette F ou G restent marginaux (3 % en Isère, contre 18 % pour le parc privé).

Alors que les locataires se paupérisent, la rénovation permet de baisser les charges, et de redonner du pouvoir d'achat aux habitants. En 2024, 2 600 logements ont été réhabilités et un niveau similaire est visé pour 2025, pour améliorer la performance énergétique mais aussi pour favoriser l'accessibilité, améliorer le confort d'été.

Message aux acteurs

« Nous souhaitons que les élus locaux s'engagent, dans leur campagne municipale et dans leurs projets, sur une politique du logement ambitieuse. Les bailleurs sociaux sont à leurs côtés pour les accompagner. Un Isérois sur six est logé en logement social, mais les besoins sont encore très importants et diversifiés. Avec un panel de réponses (logement locatif social, intermédiaire, accession sociale, habitat spécifique, inclusif...), ils peuvent accompagner les parcours résidentiels d'une diversité de publics, contribuer à loger ceux qu'on a appelé pendant le Covid les « travailleurs-clés » (aides-soignants, pompiers...), tout en préservant les équilibres territoriaux. Inquiets d'un projet de Loi de Finance 2026 qui les pénalise, les bailleurs appellent de leurs vœux une vraie politique du logement au niveau national, ambitieuse, pluriannuelle ».



Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, typical of notebook paper or a template for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

Notes

[illegible]



Cette lettre a été réalisée par le service logement (Direction des solidarités)
du Département de l'Isère avec l'appui du service communication et événementiel
et de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG).



Un grand remerciement aux contributions de l'Association des bailleurs de l'Isère (ABSISE), de
la Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes (FPI), de la Fédération nationale des agents
immobiliers de l'Isère (FNAIM), de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Dauphiné
et du Pôle Habitat de la Fédération française du bâtiment (FFB).

RENSEIGNEMENTS:

Département de l'Isère - Service logement (Direction des Solidarités)
Annexe Dode 3 - 15-17 rue du commandant l'Herminier - 38000 Grenoble
04 76 00 38 38 - www.isere.fr

